

Folies Culturelles

DU 5
AU 26
AOÛT



les folies culturelles !

ESPACE CULTUREL HÉVA

Médiathèque HÉVA

Infos & réservations : 0262 22 40 00

(Prise de vues possible, lors de l'événement pour diffusion
sur les réseaux sociaux de la ville)

Mercredi 5 août

10h - 12h

Animations autour du livre
Atelier créatif "Spécial vacances"

14h - 16h

Micro Folie
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"

Public
familial

Samedi 08 août

15h

Conférence : "La décolonisation des quatre vieilles n'a pas été réalisée par la loi hybride du 19 mars 1946"
Animée par André ORAISON

Mercredi 12 août

10h - 12h

Animations autour du livre
Atelier créatif "Spécial vacances"

14h - 16h

Micro Folie
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"

Public
familial

Mercredi 19 août

10h - 12h

Animations autour du livre
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"

14h - 16h

Micro Folie
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"
Découverte de la collection
"Nouvelle-Aquitaine"

Public
familial

19h

Héva Kas Lé Kui

Mercredi 26 août

10h - 12h

Micro Folie
Animations autour du livre
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"

14h - 16h

Micro Folie
Atelier "Laboratoire créatif Bato Péi"
Découverte de la collection
"Nouvelle-Aquitaine"

Public
familial

CONFÉRENCE

LA DÉCOLONISATION DES QUATRE VIEILLES N'A PAS ÉTÉ RÉALISÉE PAR LA LOI HYBRIDE DU 19 MARS 1946



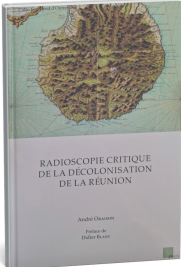
André ORAISON
Professeur des Universités, Juriste et Politologue

Publiée en mars 2026 sous le titre *Radioscopie critique de la décolonisation de La Réunion*, notre monographie vise à réfuter les thèses indépendantistes et intégrationnistes soutenues dans les quatre vieilles (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion) en abordant la question de leur décolonisation sous les regards croisés du droit international public et du droit constitutionnel français.

Contrairement à la thèse des séparatistes antillais, guyanais et réunionnais, l'émancipation de leurs pays respectifs a bien eu lieu dès 1946 à l'aune du droit international public de la décolonisation forgé dans le cadre universel des Nations Unies. Il en est ainsi même si la conversion de ces entités en départements français par la loi du 19 mars 1946 n'a pas été précédée par des référendums de libre détermination et n'a pas conduit leurs populations sur la voie de l'indépendance.

Contrairement à la thèse présentée par les intégrationnistes, la décolonisation des quatre vieilles n'a pas été réalisée en droit par la loi du 19 mars 1946 quand on l'envisage à l'aune du droit constitutionnel français, son article 3 ayant maintenu le principe traditionnel de la spécialité législative qui est l'héritage d'une très longue période coloniale considérée comme hautement discriminatoire et remontant à l'Ancien Régime.

La loi du 19 mars 1946 peut néanmoins être considérée comme un acte de transition dans le processus de décolonisation des quatre vieilles. La date de leur émancipation interviendra, en droit, le 24 décembre 1946. Ce jour est en effet celui de l'entrée en vigueur de la Constitution du 27 octobre 1946 et de son article 73 qui consacre le principe cardinal de l'identité législative dans les quatre vieilles, un principe exigé par les députés progressistes ultramarins et notamment par Aimé Césaire et Raymond Vergès.





SAMEDI 8 AOÛT 2026 à 15H



LA CONFÉRENCE D'ANDRÉ ORAISON EST PROGRAMMÉE À LA MÉDIATHÈQUE DE LA POSSESSION AU N° 24 DE LA RUE ÉVARISTE DE PARNY.

Infos & réservations :
0262 22 40 00

Héva kas lé kui

Comedy show

SAISON 4

MER
19 AOÛT
19H00

BRICE LIE
EK SON
BANN DALON

Public à partir de 12 ans

ESPACE CULTUREL HÉVA
médiathèque HÉVA

Infos & réservations : 0262 22 40 00

(Prix de vente possible, lors du lancement pour offrir sur les réserves locales de la ville)

